

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES		CODE ARES	1329
		Date dépôt	01/10/2018
		Date validation	18/12/2018
MASTER DE SPÉCIALISATION EN ENTREPRISE ET POLITIQUES ÉCONOMIQUES EUROPÉENNES			
FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7
SECTEUR	1. Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	9. Sciences économiques et de gestion
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIÈME
LANGUE (majoritaire)	ANGLAIS	CRÉDITS	60

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. À ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Elaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Ce master de spécialisation en « entreprises et politiques économiques européennes » a pour objectif de donner à l'étudiant/étudiante les compétences et acquis nécessaires pour devenir une actrice ou un acteur de la vie économique de l'Union européenne (UE) capable d'analyser de manière rigoureuse et critique les politiques économiques européennes et leur impact sur les acteurs économiques (entreprises, Etats membres et autres acteurs publics, ONG) et de développer des stratégies adéquates pour évoluer dans le cadre de l'économie de l'UE.

L'étudiant.e s'engageant dans cette formation possède déjà un socle solide de connaissances en matière de gestion, d'économie et de droit et apprendra au cours de ce master à les appliquer aux problématiques de la gestion des politiques économiques européennes et de l'entreprise opérant au niveau européen.

Au terme du master de spécialisation en « entreprises et politiques économiques européennes » le/la diplômé.e est davantage capable de mettre en place des stratégies d'analyse pour mieux comprendre la réalité économique du marché unique européen et des politiques économiques européennes lui permettant d'intervenir avec pertinence dans ce domaine :

- » maîtriser et mobiliser des connaissances approfondies et spécialisées du processus d'intégration européenne dans ses dimensions économiques et institutionnelles ;
- » évaluer avec expertise, en mobilisant les outils d'analyse pertinents, et avec recul critique, le fonctionnement du marché unique européen et ses interactions avec l'économie mondiale ;
- » développer une approche systémique et critique des enjeux globaux des politiques économiques de l'Union européenne ;
- » poser un regard pointu sur diverses questions d'actualité de l'économie de l'UE et des entreprises européennes.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

- 1. Développer une capacité d'analyse des politiques économiques européennes et de leur impact sur les acteurs économiques de l'UE et particulièrement les entreprises**
Explicitation éventuelle en capacités ou sous-compétences
 - » 1.1. Identifier, comprendre et analyser les enjeux économiques d'une situation donnée au sein de l'Union européenne.
 - » 1.2. Identifier, comprendre et analyser les enjeux économiques d'une situation donnée liée à la politique commerciale de l'Union européenne vis-à-vis de ses partenaires commerciaux.
 - » 1.3. Se positionner dans les débats et les négociations pour défendre les intérêts des entreprises, des institutions et des organismes qu'il représente.

- 2. Inscrire son analyse et/ou action, dans les différents niveaux de décision au sein de l'UE**
Explicitation éventuelle en capacités ou sous-compétences
 - » 2.1. Identifier les différents niveaux – institutionnel, national (Etats membres), européen et multilatéral (e.g. OMC, FMI, BRI) – et comment ils interagissent dans le processus de prise de décision d'une politique économique ou d'une réglementation économique européenne.
 - » 2.2. Démontrer une maîtrise approfondie et spécialisée des enjeux économiques à l'échelle européenne.

- 3. Démontrer une maîtrise d'un socle de savoirs spécialisés (théories, fondements, phénomènes) dans le domaine de l'économie et de la gestion européennes**
 - » 3.1. Les théories économiques explicitant le processus d'intégration économique européen et les politiques économiques européennes, notamment la politique commerciale ; la politique de la concurrence et le fonctionnement du marché unique ; la politique industrielle ; la politique de recherche ; les politiques liées à l'énergie, aux utilities et aux infrastructures de transport et de communication ; l'union économique et monétaire ; la politique régionale et la politique de cohésion.
 - » 3.2. Les théories de la firme et de sa gestion dans un cadre institutionnel et multiculturel européen.

- 4. Contribuer à la conception de :**
 - » 4.1. Stratégies de gestion de l'entreprise opérant au niveau de l'UE ;
 - » 4.2. Politiques économiques européennes, soit de manière directe au sein des institutions européennes (telles que notamment la Commission ou la Banque centrale européenne) ou nationales (gouvernements des Etats membres), soit de manière indirecte par le biais de lobbying par des firmes ou des ONG auprès des institutions nationales ou européennes.

- 5. Diffuser des informations économiques pertinentes adaptées au public visé**
 - » 5.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit, de manière pertinente sur des situations / sujets complexes en matière de politiques économiques européennes et de stratégies des firmes opérant au niveau de l'UE.
 - » 5.2. Choisir des informations pertinentes permettant l'analyse et la comparaison de ces politiques et stratégies.
 - » 5.3. Présenter l'information de façon correcte, structurée, claire, précise et argumentée (dont une capacité de rapportage pour des rapports, bilan, note, compte-rendu...).

6. Réaliser un travail de recherche personnel (travail de fin d'étude), mettant en œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse et critique pour approfondir une étude de cas portant sur des aspects spécifiques de politiques économiques européennes (tels que notamment l'analyse d'un projet de directive ou de l'impact d'une décision d'une institution européenne comme la DG Commerce, la BCE ou les autorités européennes de la concurrence) ou sur des stratégies des firmes opérant au niveau de l'UE (telles qu'une fusion, une réorganisation de la supply chain ou encore la pénétration d'un marché émergent).

- » 6.1. Définir et préciser une problématique en veillant à bien délimiter le périmètre d'étude et à sa contextualisation.
- » 6.2. Réaliser la synthèse critique de la littérature sur cette problématique en faisant un usage actif, critique et pertinent des outils d'information, des sources primaires et secondaires.
- » 6.3. Mettre en œuvre une approche méthodologique et une démarche d'analyse rigoureuses.
- » 6.4. Mobiliser, avec cohérence et rigueur, les concepts et instruments d'analyse pertinents pour étudier cette problématique.
- » 6.5. Collecter des données originales, les analyser et les exploiter de manière cohérente et pertinente.
- » 6.6. Développer une analyse objective et un esprit de synthèse permettant la mise en perspective des paramètres en jeu et la formulation de conclusions pertinentes.
- » 6.7. Faire preuve, de manière générale, d'un recul critique tant sur son propre travail que sur les connaissances qui y sont mobilisées.

7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur critique et responsable et en ayant intégré une logique de développement continu.

- » 7.1. S'engager dans une pratique socio-professionnelle selon une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par une démarche réfléchie et critique.
- » 7.2. Développer un regard réflexif sur sa propre pratique professionnelle.
- » 7.3. Intégrer une logique de recul critique sur soi-même (ses acquis, ses compétences, ses limites, ses productions et ses actions), une logique d'apprentissage et de développement continu indispensables pour évoluer positivement dans son environnement socioprofessionnel.